CRC - 021M
C. P. PL 74
Loi encadrement étudiants étrangers
VERSION RÉVISÉE

la Chambre de commerce
du Montréal métropolitain

Étudiants internationaux : des catalyseurs de croissance et de vitalité

Présenté à la Commission des relations avec les citoyens dans le cadre de l'étude du projet de loi 74, *Loi visant principalement à améliorer l'encadrement relatif aux étudiants internationaux*

6 novembre 2024

Table des matières

Préambule **3**

Contexte **3**

Introduction **4**

1. Un cadre réglementaire prévisible **5**

2. Montréal : une ville universitaire de renommée mondiale **6**

3. Étudiants universitaires internationaux : un vecteur d'innovation **8**

Conclusion **9**

Annexe 1 - Synthèse des recommandations **10**

Préambule

Forte d'un réseau de 8 000 membres, la Chambre de commerce du Montréal métropolitain (ci-après « la Chambre ») agit sur trois fronts : elle porte la voix du milieu des affaires de la métropole, offre des services spécialisés aux entreprises et à leurs employés et mène des initiatives d'impact pour renforcer le milieu des affaires. Depuis 200 ans, elle intervient dans des dossiers déterminants pour la prospérité des entreprises et de la métropole. Avec l'appui de ses experts Acclr, la Chambre vise à accélérer la création et la croissance des entreprises de toutes tailles, ici et à l'international.

Contexte

Le 10 octobre 2024, le ministre de l'Immigration et de la Francisation et de l'Intégration (MIFI) a publié, dans la Gazette officielle du Québec, le projet de loi 74, *Loi visant principalement à améliorer l'encadrement relatif aux étudiants internationaux.* Ce projet de loi vise à réduire le nombre de résidents non permanents se trouvant sur le territoire.

À l'heure actuelle, le Québec et le Canada traversent une période de resserrement des politiques d'immigration économique, temporaire et étudiante. Ce projet de loi s'ajoute à une série d'annonces depuis l'été 2024, créant un environnement incertain pour des milliers de personnes et d'entreprises. La Chambre a notamment exprimé ses préoccupations au sujet des répercussions de ces restrictions sur l'attractivité des talents internationaux, notamment à Montréal.

Une Chambre mobilisée

Depuis plus de 15 ans, la CCMM s'investit activement pour favoriser l'intégration des talents issus de l'immigration dans les entreprises locales, et plus largement, dans la société. En complément de ses actions sur le terrain, la Chambre a produit bon nombre de mémoires et d'études soulignant l'apport économique des immigrants, leur contribution à l'écosystème entrepreneurial et leur enrichissement de la culture québécoise.

La Chambre rappelle sans relâche le rôle essentiel de la métropole comme lieu d'accueil et d'intégration pour les nouveaux arrivants. Elle a travaillé à faciliter l'embauche des immigrants qualifiés en aidant les entreprises à identifier les meilleurs talents et à instaurer des conditions optimales pour leur intégration réussie. En parallèle, la Chambre a mis en place diverses initiatives pour encourager l'apprentissage du français par les immigrants, tant à proximité qu'au sein des lieux de travail. Son programme « J'apprends le français », récemment relancé avec le soutien financier du MIFI, permettra jusqu'à 360 jumelages linguistiques pour aider les commerçants à améliorer leurs compétences en français.

De l'immigration temporaire à permanente : le PEQ, une stratégie gagnante

La Chambre a appuyé le Programme de l'expérience québécoise (PEQ) dès sa création en 2010, voyant dans ce programme une solution gagnante pour encourager les étudiants internationaux diplômés à s'établir au Québec et à s'intégrer au marché du travail ainsi qu'à la société québécoise.

Le PEQ a permis de faciliter l'immigration économique des résidents temporaires au Québec et de favoriser leur intégration rapide dans la province, que ce soit pour les diplômés du Québec ou pour les travailleurs étrangers temporaires. L'élément qui rend le PEQ particulièrement performant, c'est que les candidats ont déjà entamé leur intégration, apprennent le français, ou ont été formés dans nos établissements d'enseignement.

Seuils d'immigration : politisation d'un enjeu

Ces dernières années, le débat politique autour des seuils d'immigration, fixés entre 40 000 et 70 000 nouveaux arrivants par an, a mis en lumière les efforts nécessaires pour assurer une intégration réussie des immigrants. Jusqu'à présent, cette approche n'a pas révélé de problèmes majeurs.

L'un des axes importants de la stratégie québécoise est de faciliter l'accès à la résidence permanente aux diplômés de nos établissements, augmentant ainsi leurs chances de s'intégrer pleinement à la société québécoise. Cependant, la croissance rapide du nombre de travailleurs temporaires et l'utilisation de certains établissements scolaires comme voie d'accès à la résidence permanente ont amené le gouvernement à resserrer et à réévaluer ces programmes.

Nous réitérons l'importance d'avoir une passerelle claire pour faciliter le passage de l'immigration temporaire à l'immigration permanente. L'objectif est de bien encadrer cette passerelle, mais il faut la garder ouverte pour préserver l'attractivité des entreprises et des universités.

Introduction

Juste avant la pandémie de COVID-19, le Québec et Montréal connaissaient une période de prospérité économique marquée par un taux de chômage historiquement bas de 5,1 % en 2019. Cette croissance a favorisé la création d'emplois et accru les besoins en main-d'œuvre. Cependant, cette dynamique s'est déroulée dans un contexte de resserrement démographique, les effets du vieillissement de la population devenant de plus en plus palpable.

Pour relever ces défis, un consensus s'est formé quant à l'importance d'une immigration économique permanente adaptée aux besoins du marché québécois, un objectif que la Chambre appuie pleinement. De manière complémentaire, l'attraction des étudiants internationaux s'est imposée depuis des années comme une stratégie clé d'immigration, permettant de répondre aux besoins économiques, démographiques et culturels du Québec. En accueillant ces jeunes talents qualifiés, le Québec mise sur un vivier de futurs travailleurs capables de s'intégrer rapidement au marché du travail et de contribuer activement à l'économie locale. Au-delà des seuils d'immigration, la question fondamentale repose sur notre capacité à accueillir et à intégrer les nouveaux arrivants, tant sur les plans linguistique, économique et communautaire que culturel.

L'accueil d'étudiants internationaux s'inscrit pleinement dans cette stratégie d'intégration. Selon les dernières données du Bureau canadien de l'éducation internationale, 57 % des étudiants internationaux établis au Canada prévoient demander leur résidence permanente[1]. Ce bassin de talents hautement qualifié est d'une grande importance pour le Québec et Montréal.

Formés dans nos établissements, ces étudiants acquièrent des compétences spécialisées dans des secteurs névralgiques tels que les technologies, la santé et les sciences. Leur parcours universitaire au Québec leur permet non seulement d'acquérir les qualifications recherchées par le marché du travail, mais aussi de se familiariser avec la culture et l'économie québécoises et de se construire un réseau social favorisant ainsi une intégration rapide et efficace.

À l'heure actuelle, les étudiants internationaux représentent 20 % de l'immigration temporaire au Québec, et leurs inscriptions dans les universités ont connu une croissance significative au cours de la dernière décennie. Cette augmentation témoigne de la reconnaissance par le gouvernement du rôle essentiel que jouent ces étudiants dans le développement du Québec. Dans sa planification stratégique récente, le ministère de l'Enseignement supérieur a d'ailleurs affirmé que l'attraction d'étudiants internationaux vers

[1] BCI, *Sondage des étudiant.e.s internationaux.ales du BCEI*, 2023, Les étudiants internationaux au Canada, Infographique — CBIE

les collèges et universités francophones de la province constitue une priorité[2]. Du côté des universités, celles-ci sont appelées à jouer un rôle de premier plan pour attirer et retenir ces talents en renforçant leur compétitivité par rapport aux autres grandes régions métropolitaines.

La Chambre reconnaît l'importance d'un encadrement rigoureux des étudiants internationaux. L'intention de renforcer l'octroi de permis d'études aux étudiants véritablement motivés par des études au Québec est justifiée pour mieux contrôler l'accès à la résidence permanente. Cependant, il est crucial d'éviter des démarches administratives imprévisibles qui risqueraient de fragiliser nos établissements de renommée internationale et de nuire à la réputation et l'attraction de Montréal en tant que métropole universitaire de premier plan en Amérique du Nord.

Les étudiants internationaux qui font le choix de s'établir au Québec après leurs études constituent une immigration économique de premier choix. La volonté du gouvernement de réduire le nombre d'étudiants internationaux ébranle un pilier jusque-là soutenu par un large consensus.

1. Un cadre réglementaire prévisible

Le projet de loi 74 donnerait au gouvernement le pouvoir de sélectionner les établissements autorisés à accueillir des étudiants étrangers et d'encadrer leurs changements d'établissement. Ce projet de loi impose aussi aux étudiants étrangers de maintenir leur inscription dans un établissement approuvé, sans pouvoir en changer sans autorisation. Enfin, il permettrait de gérer les demandes d'immigration en fixant des limites ou en suspendant celles-ci selon divers critères, tels que la région, le niveau d'enseignement ou le type de programme.

L'utilisation de ces nouveaux pouvoirs par le gouvernement créent un environnement imprévisible. Pour attirer et retenir les meilleurs talents internationaux, les processus de recrutement doivent être soutenus par des politiques d'immigration claires et prévisibles. L'abstraction réglementaire compromet directement les efforts des universités pour recruter des étudiants internationaux.

La réputation du Québec, et plus particulièrement de Montréal, en tant que destination universitaire de choix repose sur la stabilité des cadres réglementaires et sur des démarches administratives simplifiées, transparentes et soutenant l'intégration. Les étudiants qualifiés sont particulièrement sensibles aux démarches administratives et aux perspectives de transition vers la résidence permanente.

Un cadre attractif doit permettre aux étudiants internationaux de s'installer au Québec sans obstacle inutile et imprévisible, sinon Montréal risque de perdre des talents susceptibles de contribuer à des secteurs stratégiques comme les sciences, la technologie, l'intelligence artificielle et les sciences de la vie.

Par ailleurs, les processus de sélection et d'accueil des étudiants internationaux sont déjà complexes et exigeants. Des ressources considérables sont investies par les universités et les cégeps afin d'assurer des recrutements éthiques et conformes à des normes élevées. Le gouvernement ne doit donc pas alourdir les processus de recrutement qui passent déjà par plusieurs étapes, tant pour les étudiants que pour les universités.

Une réduction du nombre d'étudiants internationaux, causée par des démarches administratives dissuasives, affaiblirait non seulement la compétitivité de ces établissements, mais aussi leur capacité d'innovation, considérant que leur modèle financier dépend en partie des frais de scolarité des étudiants internationaux. À cet égard, la Chambre avait notamment appuyé le principe du partage des revenus liés aux frais d'inscriptions des étudiants internationaux entre les universités. Il est donc essentiel que le

[2] Ministère de l'Enseignement supérieur, Plan stratégique 2023-2027. Plan stratégique 2023-2027 du ministère de l'Enseignement supérieur (quebec.ca)

gouvernement québécois reconnaisse l'expertise et la légitimité des processus de recrutement des universités, qui sélectionnent déjà avec rigueur les étudiants internationaux.

Recommandation 1 : Établir un cadre réglementaire clair et prévisible pour l'octroi des permis d'études et des voies d'accès à la résidence permanente tout en reconnaissant l'expertise et la rigueur des processus de sélection des universités et des cégeps.

2. Montréal : une ville universitaire de renommée mondiale

Montréal figure parmi les pôles universitaires les plus dynamiques en Amérique du Nord. Quinze universités y sont présentes à travers des campus et des centres de recherche, permettant à la métropole de rayonner par-delà les frontières, comme le confirme son classement favorable parmi les meilleures villes étudiantes au monde. D'après le dernier classement du *QS Best Student Cities Ranking 2025* des meilleures villes universitaires, Montréal se classe 10e au niveau mondial[3].

La réputation de Montréal en tant que ville universitaire est une grande source de fierté pour l'identité québécoise. La majorité des étudiants internationaux au Québec choisissent de s'établir dans la région de Montréal (70 %) pour y poursuivre leurs études. En tant que pôle majeur d'enseignement, de recherche et d'innovation, Montréal bénéficie grandement de la présence de ces étudiants internationaux, qui représentent 18 % de l'effectif universitaire dans le Grand Montréal. Leur contribution a fortement renforcé la réputation de la métropole sur la scène mondiale, un atout stratégique dont l'impact ne doit pas être sous-estimé.

Conserver l'attrait de Montréal comme ville universitaire mondiale

La Chambre demande au gouvernement que les futurs seuils ou plafonds imposés aux universités permettent à Montréal de conserver sa réputation de ville universitaire mondiale. Il est essentiel que la planification régionale des étudiants internationaux se fasse de manière équitable, afin de ne pas diminuer l'attractivité de notre métropole, qui est utilement notre locomotive économique. En tant que métropole dynamique et attractive pour les étudiants internationaux, Montréal possède un dispositif d'intégration bien au point et une solide expérience en matière d'accueil. L'apport des talents internationaux dans le Grand Montréal reste donc stratégique pour répondre aux besoins du marché du travail et renforcer l'attractivité de la région. S'attaquer à Montréal serait une mesure contreproductive.

D'autant plus que la hausse du nombre d'étudiants internationaux a été, ces dernières années, bien plus marquée dans certaines régions du Québec qu'à Montréal. Il est vrai que nous appuyons l'implantation de programmes universitaires en région, car ils contribuent à revitaliser ces territoires et permettent même aux universités locales de maintenir leur offre de formation grâce aux étudiants internationaux. Cependant, dans le cadre des réductions envisagées du nombre d'étudiants internationaux, il est essentiel que les universités montréalaises ne soient pas inutilement pénalisées.

Par ailleurs, bien que la croissance économique soit forte à Montréal, la productivité et la qualification du capital humain demeurent une source de préoccupation[4]. Le taux de diplomation (baccalauréat et plus) y est plus bas que dans d'autres villes nord-américaines comparables à Montréal et la proportion de personnes sans diplôme secondaire y est plus élevée. Bien qu'une réflexion approfondie sur les causes de cette tendance soit nécessaire, notre métropole doit continuer à miser sur les étudiants internationaux pour préserver et renforcer son bassin de talents qualifiés.

[3] World university ranking. QS Best Student Cities Rankings 2025 | Top Universities

[4] Institut du Québec, Comparer Montréal. Octobre 2023. Version 19 oct. — Rapport — Comparer Montréal 2023 (institutduquebec.ca)

Les étudiants internationaux à Montréal : une contribution essentielle à l'économie québécoise

En plus de soutenir la réputation de la ville comme pôle universitaire d'envergure mondiale, ce qui attire des talents de partout dans le monde, les étudiants internationaux universitaires établis à Montréal contribuent notablement à l'économie montréalaise et québécoise.

En effet, la présence d'un bassin important d'étudiants internationaux établis à Montréal génère des dépenses significatives sur le territoire montréalais, représentant une injection d'argent dans toute l'économie québécoise. Pour l'année 2019-2020, les dépenses des étudiants provenant de l'extérieur du Québec ont généré 427,4 millions de dollars de PIB et soutiennent plus de 4 000 emplois en équivalent temps plein. Le gouvernement du Québec a aussi perçu 52,5 millions de dollars en recettes fiscales directes et indirectes[5]. La contribution des étudiants internationaux universitaires établis à Montréal est essentielle à l'économie québécoise et ne doit pas être sous-estimée.

Recommandation 2 : Éviter d'imposer tout quota qui pourrait affaiblir l'attractivité de Montréal comme métropole universitaire internationale.

Crise du logement et pressions sur les services publics

La pénurie de logements au Québec, combinée aux pressions sur les services publics, exige des mesures concrètes. Toutefois, imputer aux étudiants internationaux la responsabilité de la crise du logement à Montréal revient à simplifier un enjeu complexe qui résulte principalement de problématiques de politique urbaine et de développement. Dans une ville comme Montréal, ces étudiants représentent une proportion minime de la population totale, moins de 2% de la population montréalaise. Les étudiants internationaux choisissent souvent des logements temporaires ou résidentiels universitaires, ce qui réduit leur impact sur le marché locatif traditionnel.

La crise du logement à Montréal est fondamentalement un problème de politique urbaine et de développement immobilier. Le Canada, y compris Montréal, souffre d'une insuffisance de construction de logements, en particulier de logements sociaux et abordables, exacerbée par des réglementations municipales qui n'ont pas produit les résultats escomptés. Cibler les étudiants internationaux détourne l'attention des solutions structurelles nécessaires pour résoudre la pénurie de logements et risque de priver Montréal d'une source précieuse de talents internationaux et de contributions universitaires.

D'autant plus que les étudiants internationaux arrivent pour la plupart seuls, en bonne santé et après avoir démontré leur capacité financière. Réduire leur nombre affaiblirait le positionnement de Montréal comme destination universitaire de choix, au moment où la concurrence mondiale pour attirer les talents est plus forte que jamais.

Recommandation 3 : Augmenter rapidement la construction de tout type de logements, dont les résidences étudiantes, afin de répondre efficacement aux besoins en logement de toute la population.

Préserver l'attractivité du Québec pour les étudiants internationaux anglophones

Bien que le ministre Roberge ait confirmé que l'objectif de ces changements législatifs n'est pas de « s'attaquer au réseau anglophone », nous demeurons préoccupés par l'utilisation injustifiée du critère linguistique dans les cibles de réduction des permis d'études qui seront adoptées.

Nous avions exprimé notre vif désaccord à l'été 2023, lorsque le gouvernement avait annoncé de bloquer l'accès au PEQ pour les étudiants des universités anglophones, craignant que cette mesure nuise considérablement à l'attractivité du Québec et aux établissements des universités anglophones. De fait,

[5] CCMM, La contribution des universités du Grand Montréal à l'économie du Québec, 2022. En ligne. La contribution des universités du Grand Montréal à l'économie du Québec | CCMM

l'Université Concordia enregistre une baisse de près de 16 % des inscriptions des étudiants internationaux pour le trimestre d'automne 2024[6].

Nous devons attirer les meilleurs talents, peu importe la langue dans laquelle ils étudient.

Une vision à long terme devrait considérer les étudiants internationaux comme des contributeurs potentiels au développement et à l'innovation, indépendamment de leur établissement d'origine. La Chambre réitère l'importance que tous les candidats qui utilisent un français de niveau 5 soient admissibles au PEQ s'ils remplissent les autres critères.

Compte tenu des récentes restrictions du PEQ pour les étudiants anglophones, nous estimons que le projet de loi 74 ne devrait pas imposer de nouvelles limitations aux étudiants des universités anglophones.

Les universités anglophones jouent un rôle essentiel dans la francisation. Elles offrent déjà des ressources en francisation et sont prêtes, avec le soutien du gouvernement, à renforcer leurs initiatives d'intégration pour que leurs étudiants internationaux atteignent le niveau linguistique qui était requis pour le PEQ.

Cibler ces talents pourrait les pousser vers d'autres provinces, privant le Québec de compétences dans des domaines stratégiques comme l'intelligence artificielle, les sciences de la vie, les technologies de la santé et le domaine de l'aviation, où il y a une pénurie de pilotes.

Recommandation 4 : Ne pas baser les cibles ou les quotas sur une distinction entre les institutions selon leur langue d'enseignement.

3. Étudiants universitaires internationaux : un vecteur d'innovation

Les étudiants des cycles supérieurs sont indispensables à la vitalité et au fonctionnement des chaires de recherche, véritables moteurs d'innovation au Québec. Trop souvent sous-estimées, ces chaires produisent des connaissances avancées qui propulsent le Québec dans des domaines stratégiques. Leur rôle dans le développement et la compétitivité de notre province ne saurait être ignoré. Certes, nous constatons un désintéressement des étudiants locaux à des études et carrières en recherche.

Parmi les étudiants internationaux inscrits cet automne, 50 % d'entre eux poursuivent leurs études aux cycles supérieurs. Notre étude *La contribution des universités du Grand Montréal à l'économie du Québec* révélait aussi une forte représentation des étudiants internationaux au sein des programmes de 2e et 3e cycles, où ils comptent respectivement pour 32 % et 47 % de l'effectif étudiant[7]. Ces étudiants jouent donc un rôle essentiel dans le soutien des activités de recherche de pointe.

Selon les données de l'Observatoire des sciences et des technologies, les universités québécoises comptent plus de 1 500 chaires de recherche, couvrant des domaines clés tels que l'intelligence artificielle, la santé, les sciences de l'environnement, et les technologies propres. Le Québec est maintenant un leader mondial en intelligence artificielle grâce aux chaires de recherche ICRA — Canada ou encore le Mila — Institut québécois d'intelligence artificielle. Ces chaires ont permis au Québec d'attirer plus de un milliard de dollars d'investissements dans le secteur de l'IA entre 2017 et 2021, et de positionner Montréal comme un pôle mondial de recherche en intelligence artificielle.

[6] BCI, Données préliminaires relatives aux inscriptions au trimestre d'automne 2024 Inscriptions_automne2024.pdf (bci-qc.ca)

[7] CCMM, La contribution des universités du Grand Montréal à l'économie du Québec, 2022. En ligne. La contribution des universités du Grand Montréal à l'économie du Québec | CCMM

Les chaires de recherche universitaires contribuent aussi directement à la formation de talents hautement qualifiés. Chaque année, elles forment des centaines d'étudiants aux cycles supérieurs qui deviennent des chercheurs, des innovateurs et des entrepreneurs au Québec. Les diplômés de ces programmes de recherche intègrent le marché du travail avec des compétences avancées, répondant ainsi aux besoins de main-d'œuvre spécialisée.

Recommandation 5 : Ne pas appliquer les futurs quotas pour les étudiants des cycles supérieurs.

Conclusion

La Chambre de commerce du Montréal métropolitain réaffirme l'importance stratégique d'attirer et de retenir les étudiants internationaux universitaires, dont la contribution va bien au-delà des murs universitaires. Montréal, en tant que métropole universitaire de renommée mondiale, bénéficie directement de leur présence, tant pour son rayonnement international que pour le dynamisme de son écosystème de recherche et d'innovation. Les étudiants internationaux constituent une ressource précieuse qui soutient non seulement les besoins économiques et démographiques de la province, mais aussi le développement de secteurs clés comme l'intelligence artificielle, les sciences de la vie et les technologies de la santé.

En choisissant Montréal pour leurs études, ces étudiants enrichissent le bassin de talents qualifiés, dynamisent les chaires de recherche, et participent à la vitalité de notre société. Restreindre leur accès au Québec risquerait de compromettre cette attractivité et de freiner la compétitivité de nos universités. La Chambre insiste sur l'importance de maintenir des politiques d'immigration inclusives et prévisibles, permettant au Québec de rester une destination universitaire de premier choix, tout en répondant aux besoins actuels et futurs du marché du travail québécois.

Annexe 1 — Synthèse des recommandations

Recommandation 1 : Établir un cadre réglementaire clair et prévisible pour l'octroi des permis d'étude et des voies d'accès à la résidence permanente, tout en reconnaissant l'expertise et la rigueur des processus de sélection des universités

Recommandation 2 : Éviter d'imposer tout quota qui pourrait affaiblir l'attractivité de Montréal comme métropole universitaire internationale.

Recommandation 3 : Augmenter rapidement la construction de tout type de logements, dont les résidences étudiantes, afin de répondre efficacement aux besoins en logement de toute la population.

Recommandation 4 : Ne pas baser les cibles ou les quotas sur une distinction entre les institutions selon leur langue d'enseignement.

Recommandation 5 : Ne pas appliquer les futurs quotas pour les étudiants des cycles supérieurs.